

Mardi, une équipe du service de la lutte antivectorielle et de la démoustication de la Collectivité de Corse est intervenue, pour la troisième fois en trois mois, pour procéder à la pulvérisation d'un insecticide. « Nous avons de nouveau été réquisitionnés par l'Agence régionale de santé, à la suite de la demande de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa) », explique Isabelle Boidron, la directrice adjointe du service.

En cette période de confinement, une partie du service de la lutte antivectorielle est toujours sur le pont. S'il n'est pas spécialisé dans le traitement de ce type d'insecte, le service de la CdC est néanmoins équipé et compétent pour le gérer, souligne encore la directrice adjointe : « On utilise les mêmes machines que pour le traitement antivectorielle, contre les moustiques tigres. »

Contre les mouches, le produit n'est pas le même que celui utilisé contre le moustique tigre. Si



Le service de lutte antivectorielle de la CdC est intervenu mardi à Saint-Antoine. Une équipe de deux agents ont pulvérisé un insecticide pour tuer les mouches qui prolifèrent autour des balles de déchets.

PHOTO JEAN-PIERRE BELZIT

la directrice ne veut pas préciser le nom de l'insecticide utilisé à Saint-Antoine, elle précise toutefois : « Il s'agit d'un produit concentré de microcapsules d'insecticide, efficace pour les insectes volants et qui a un effet choc en quelques heures avec une rémanence de plusieurs semaines. »

Difficile de s'en débarrasser

Est-il nocif pour l'homme ?
« Des mesures de fermeture des

routes ont été prises au moment où notre équipe est allée pulvériser le produit sur les balles. Les voisins étaient avertis de l'obligation de rester confinés à l'intérieur de leur domicile, notamment les gens du voyage qui habitent à proximité du terrain de Saint-Antoine », explique Isabelle Boidron.

L'intervention, qui est donc la troisième en quelques semaines, a duré 1 h 30. Et pourrait bien ne pas être la dernière. « Il est difficile de se débarrasser des mouches, souligne la directrice adjointe. Dès

que les températures sont un peu plus élevées, que le soleil réapparaît, elles ressortent. On avait au départ pensé qu'un seul traitement aurait suffi. Mais elles prolifèrent très vite. »

Pour s'en débarrasser totalement et définitivement, le service de lutte antivectorielle avoue la limite de ses compétences. « Lutter contre la prolifération des insectes c'est une chose, répondre à la question de la crise des déchets, en est autre », souffle ainsi la directrice.

CAROLINE MARCELIN